

Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le 30/06/2025



ID : 007-210700050-20250627-202538-DE

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE**

DELIBERATION N° 2025/38

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-six juin à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Pierre LAULAGNET.

Date de convocation : le 19 juin 2025

Nombres de membres du Conseil municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 13
Votants : 15

Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Pierre LAULAGNET, Philippe BOUNIARD, Claire BOMBRUN, Agnès GUIGON, Jean-Charles GONIEAUX, Yves LAMOINE, Carole THOMAS, Jérôme MERCOYROL, Philippe EUVRARD, Denis BERARD, Simone GUICHARD, Michel PREVOST, Catherine LEYNON.

Excusé(e)s : Sophie ALLEOUD a donné pouvoir à Agnès GUIGON,
Bernard PUEYO a donné pouvoir à Philippe BOUNIARD

Absent(e)s :

Madame Carole Thomas a été élue secrétaire.

Objet : Fusion des écoles maternelle et élémentaire.

Le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre de la carte scolaire 2025 et de sa déclinaison sur la Commune d'Alba la Romaine, envisage la fusion des écoles maternelle et élémentaire de la commune.

Il s'agit, à nos yeux, de promouvoir, encore davantage la dynamique de projets communs entre les classes de maternelle ou d'élémentaire. La fusion des écoles maternelle et élémentaire nous semble être un outil propice à développer une synergie entre toutes les propositions pédagogiques et capable de créer une cohésion entre les différentes activités éducatives et les enseignements.

La fusion doit permettre d'affirmer la continuité de la prise en charge scolaire des enfants et également maintenir un lien fluide avec les parents d'élèves sur la totalité du parcours de l'enfant sur notre commune.

Pour la commune le projet de fusion des écoles s'inscrit dans un projet plus global :

- Le Projet Educatif de Territoire
 - o Cohérence des interventions Périscolaire et scolaire.
 - o Formation des agents communaux
 - o Structuration des propositions éducatives
 - o Recherche d'implication des associations de la commune dans des activités périscolaire ou scolaire
- L'aménagement des cours d'écoles,
 - o Partage des espaces
 - o Création d'un nouvel espace sur la rue Jean Vernet, réunissant les écoles.
 - o Désimperméabilisation des sols, récupération des eaux pluviales et végétalisation
- La construction d'une salle des maîtres entre les deux ailes des bâtiments de l'actuelle école élémentaire (été 2025).

Le positionnement de Monsieur l'Inspecteur d'Académie de l'Ardèche concernant la proposition fusion des écoles est venu en surimpression de ce qui était déjà une volonté politique du Conseil municipal.

Cette fusion permettra d'améliorer qualitativement le pilotage pédagogique des deux écoles. La fusion des postes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire donnera naissance à une école primaire de 6 classes.

Les directeurs concernés ont donné un avis favorable à ce projet. Le Conseil des écoles du 2 juin 2025 également.

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale sollicite l'accord de la Commune d'Alba la Romaine pour cette fusion.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'éducation,

Vu le courrier de la DSDEN de l'Ardèche en date du 20 février 2025,

Vu l'avis du conseil des écoles du 02 juin 2025.

Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le 30/06/2025

ID : 007-210700050-20250627-202538-DE



Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

DONNE un avis favorable à la fusion des écoles maternelle et élémentaire de la Commune à compter de la rentrée scolaire de septembre 2025.

DONNE POUVOIR au Maire pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 26 juin 2025

POUR COPIE CONFORME
Alba la Romaine, le 27 juin 2025

La Secrétaire de séance
Carole THOMAS

Le Maire
Pierre LAULAGNET

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Pierre Laulagnet', is written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAYOR OF ALBA-LA-ROMAINE' and 'ARD' at the bottom, along with a central emblem.